

Appel à candidatures

Filière de santé des maladies respiratoires rares

RespiFIL

- International Congress ERS 2024 -

À l'occasion du congrès international **2024** de l'**European Respiratory Society** prévu du **7 au 11 septembre 2024**, à **Vienne (Autriche)**, la filière de santé des maladies respiratoires rares RespiFIL renouvelle son **appel à candidatures destiné à soutenir financièrement des professionnels de santé, chercheurs et paramédicaux dans leur formation aux maladies respiratoires rares.**

Après la participation au congrès, il sera demandé aux lauréats de fournir leur **retour d'expérience** ainsi que des **résumés des communications** (écrites et orales) maladies respiratoires rares qui seront colligés par la filière sous forme d'un [bulletin de recherche](#), en français qui paraît sous l'égide de la filière et de ses centres de référence et de compétence.

Les candidatures sont ouvertes du **08/02/2024** au **30/04/2024** à minuit, en envoyant **les pièces obligatoires mentionnées ci-dessous** par email à Céline Lustremant, chef de projet de la filière RespiFIL : celine.lustremant@aphp.fr

- Les résultats seront annoncés le **13/05/2024**, après étude des dossiers par le comité directeur de RespiFIL.

OBJECTIFS

- Former les professionnels de santé, chercheurs et paramédicaux aux maladies respiratoires rares ;
- Informer les professionnels, les patients, les associations de patients et les aidants des avancées de la recherche à travers une revue scientifique disponible en version électronique.

CONDITIONS

- **Priorité donnée aux moins de 40 ans** et aux **nouveaux candidats** (n'ayant pas été soutenus par la filière aux précédents appels à candidature de l'ERS International Congress).
- Être **rattaché(e)** au moment du congrès de l'ERS 2024 à un centre de référence, de compétence maladies rares ou laboratoires de recherche partenaires de la filière.

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR

- **Curriculum vitae** comprenant votre **date de naissance**, vos publications orales et/ou écrites
- **Lettre de motivation**
- **Photo en format portrait** pour les besoins de communication de la filière
- **Accord et coordonnées du responsable** du centre de référence ou de compétence, laboratoire de rattachement
- **Facultatif** : les **résumé(s) soumis à l'ERS 2024 et le(s) numéro(s) correspondant(s)**

MISSIONS

Les lauréats s'engagent à :

- Prendre des photos des intervenants en direct lors des prises de paroles / présentation de poster et rédiger des messages clés sous forme de « Tweet » à envoyer immédiatement à respifil.france@aphp.fr. L'équipe RespiFIL se chargera de les mettre en forme et de les diffuser sur les réseaux sociaux de la filière.
- Rédiger, en collaboration avec les autres lauréats et l'équipe opérationnelle RespiFIL, une revue en français à destination du **grand public** sur les communications (écrites et orales) des maladies respiratoires rares, dans les **quatre semaines** suivant le congrès. Cette revue sera diffusée sous forme d'un **bulletin de recherche spécial**



ERS sur internet (www.respifil.fr) et par email aux centres de référence et de compétence maladies rares de la filière.

Retrouvez [ici](#) l'exemple de la revue *RespiFIL* post-congrès ERS 2023.

SÉLECTION DES DOSSIERS

Lancement	<ul style="list-style-type: none">• Date de lancement : 08/02/2024
Dépôt de dossiers	<ul style="list-style-type: none">• Date de clôture du dépôt des candidatures : 30/04/2024
Résultats	<ul style="list-style-type: none">• Annonce des lauréats• Date de publication : 13/05/2024

PRISE EN CHARGE DES CANDIDATS PAR LA FILIÈRE

La filière pourra prendre directement en charge, en fonction des financements disponibles :

- l'inscription au congrès (forfait intégral) ;
- les billets d'avion A/R sur la base du tarif 2^{ème} classe, classe économique ;
- l'hôtel : une chambre/personne avec petit déjeuner compris.

Attention : aucun frais ne doit être engagé directement de la part des candidats. Les remboursements ne sont pas possibles.

Les frais de repas ne sont pas pris en charge.

